

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1991

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- ☐ Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☐ Showthrough/
Transparence
- ☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Continuous pagination/
Pagination continue
- ☐ Includes index(es)/
Comprend un, (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- ☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- ☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- ☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

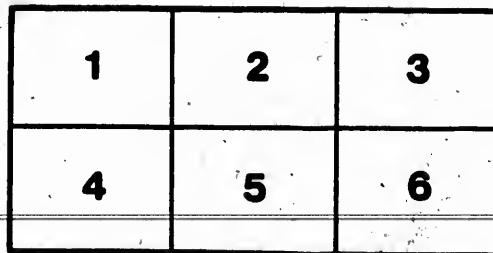
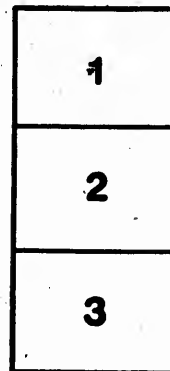
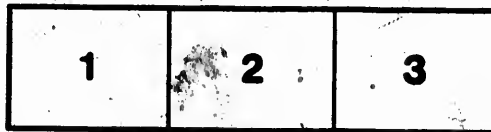
Manuscript Division,
National Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Division des manuscrits,
Archives nationales du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

plaire qu'il
ails de cet
u point de vue
ne image
modification
t indiqués

/
uées

isson

30x



32x

QUEBEC AGRICULTURAL SOCIETY.

PATRON

His Grace the DUKE of RICHMOND, Governor in Chief.

PREMIUMS FOR FATTED STOCK, 1819.

THE Quebec Agricultural Society, availing itself of the residue of the Funds placed at its disposal in virtue of an Act of the Legislature, and of its Subscription Fund, offers the following Premiums for OXEN, CALVES, SHEEP and HOGS, fattened in the District of Quebec, by Farmers only, residing therein; the said Premiums to be adjudged and paid on the Upper Town Market Place at the dates hereafter mentioned.

OXEN.

1. For the best and fattest Ox of the genuine *Canadian breed* fattened on *Green Crops* 50 dollars.
2. For the second best do. of any breed, do. 15
3. For the third best do. do. do. 10
4. For the best and fattest Oxen of the genuine *Canadian Breed*, fattened in any way 20
5. For the second best do. of any breed, do. 10
6. For the third best do. 5

CALVES.

7. For the best and fattest Calf of any age and breed 8
8. For the second best do. do. 6
9. For the third best do. do. 4

WETHERS.

10. For the two best and fattest Wethers, fattened on *Green Crops* 10
11. For the two second best do. do. 8
12. For the two third best do. do. 6
13. For the two best do. fattened on *Grain* 6
14. For the two second best do. do. 4
15. For the two third best do. do. 2

HOGS.

16. For the best and fattest Hog 12
 17. For the second best do. 8
 18. For the third best do. 6
- 165

Satisfactory Certificates stating the breed, the place where the Stock was fattened, the time they were fattening, the mode of treatment, the quantity and quality of food consumed by each beast, and the weight of the animal, to be given in previous to the adjudging of the premium.

The Hogs to be slaughtered, and to be produced, together with the lard, on Wednesday the 20th January next, at Ten o'Clock in the forenoon.

The Oxen, Calves and Sheep to be exhibited alive, on Wednesday the 31st March next, at the same hour.

Entries to be made with Mr. JEAN LANGEVIN Merchant Upper Town—for the Hogs, on or before Monday the 18th January; for the OXEN, CALVES and SHEEP on or before Monday the 29th March, and none will be admitted to compete for a premium, where entry has not been so made.

By Order of the Managing Committee,

WM. SHEPPARD Secy.

Quebec, 17th November, 1818.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE QUÉBEC.

PATRON

Sa Grace le DUC DE RICHMOND, Gouverneur en Chef.

PRIX POUR DES ANIMAUX ENGRAISSÉS, 1819.

LA Société d'Agriculture de Québec profitant du résidu des Fonds mis à sa disposition en vertu d'un Acte de la Législature et de son fonds de Souscription offre les Prix suivants pour des BŒUFS, des VEAUX, des MOUTONS et des COCHONS, engraisés dans le District de Québec, par des Cultivateurs, qui y résident; lesdits Prix adjugés et payables sur le Marché de la Haute-Ville aux dates ci-après mentionnées.

BŒUFS.

1. Pour le Bœuf le plus beau et le plus gras de vraie race Canadienne, engraisé avec des moissons vertes. 50 Piastres
2. Pour le deuxième do. de quelque race qu'il soit, 15
3. Pour le troisième do. do. do. 10
4. Pour le Hœuf le plus beau et le plus gras de vraie race Canadienne, engraisé de quelque manière que ce soit, 20
5. Pour le deuxième do. de quelque race qu'il soit, 10
6. Pour le troisième do. do. 5

VEAUX.

7. Pour le Veau le plus beau et le plus gras, de quelque âge et de quelque race qu'il soit, 8
8. Pour le deuxième do. do. 6
9. Pour le troisième do. do. 4

MOUTONS.

10. Pour les deux Moutons les plus beaux et les plus gras, engraisés avec des moissons vertes, 10
11. Pour les deux seconds do. do. 8
12. Pour les deux troisièmes do. do. 6
13. Pour les deux plus beaux do. engraisés avec du grain, 6
14. Pour les deux seconds do. do. 4
15. Pour les deux troisièmes do. do. 2

COCHONS.

16. Pour le Cochon le plus beau et le plus gras, 12
17. Pour le deuxième do. 8
18. Pour le troisième do. 6

165 Piastres

On exigera, avant d'adjuger les Prix des Certificats satisfaisants sur la race, l'endroit où l'animal a été engraisé, le traitement, la quantité et la qualité de la nourriture consommée par chaque animal, et son poids.

Les Cochons doivent être tués, et produits avec le sain doux, Jendi, le 20 Janvier prochain, à Dix heures du matin.

Les Bœufs, Veaux et Moutons doivent être produits Mercredi, le 31 Mars prochain à la même heure.

Les noms des Concurrents doivent être entrés chez Mr. LANGEVIN, Marchand, en la Haute-Ville; pour les COCHONS d'ici à Lundi, le 18 Janvier, et pour les BŒUFS, VEAUX et MOUTONS d'ici à Lundi, le 29 Mars: et personne ne sera admis à concourir pour un Prix s'il n'a pas ainsi entré son nom.

Par Ordre du Comité,

WM. SHEPPARD, Secrétaire.

Québec, le 17 Novembre 1818.

